Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2021

Mme VIDAL Marie

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 4 août 2021 sous réserves d'incidents

Par testament du 12 juin 2017, **Madame Marie Rose Gabrielle née SOUMILLE veuve VIDAL**, a consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître DAYRE, le 22 juin 2021, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître DAYRE, notaire à Bollène 468 av Marius Coulon, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal du testament et copie du testament.
Pour avis
3951697

Publié le 04/08/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !